

N° D'ORDRE : 2019-150

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 26

Pouvoirs : 02

Excusée : 01

Absent : 00

Qui ont pris part

à la délibération : 27

Date de convocation : 19 Novembre 2019

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France - Mme DEFAUX Catherine - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - Mme BALS Fabienne (ne participe pas à ladite délibération) - Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET - Mme LABROUSSE Sylvie - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – M. CORNU François – M. LANFANT Max.

Pouvoirs : M. BLANC Romain à M. le Maire – M. VENTRE Jean-Claude à M. BALLESTER Alain.

Excusée :

Absente : Mme LEVY Severyn.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

7 – DEMANDE DE SUBVENTION DE LA PART DE L'ASSOCIATION PRESQU'ILE EN SCENE

Monsieur le Maire précise que suite à une erreur matérielle dans la délibération du 25 mars 2019 relative au « vote des subventions versées dans le cadre du budget primitif de la commune », aucune subvention n'a pu être versée à l'association PRESQU'ILE EN SCENE.

Après avoir apporté toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser à verser une subvention de 500 € à l'association Presqu'île en scène afin de lui permettre d'acquérir des éléments de décor en vue de monter une pièce de théâtre.

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser le Maire à verser une subvention de 500 € à l'association Presqu'île en scène afin de lui permettre d'acquérir des éléments de décor en vue de monter une pièce de théâtre.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 26 Novembre 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT